Rideau d'air encastré

Puissance 4,5/9 kW et 6/12 kW

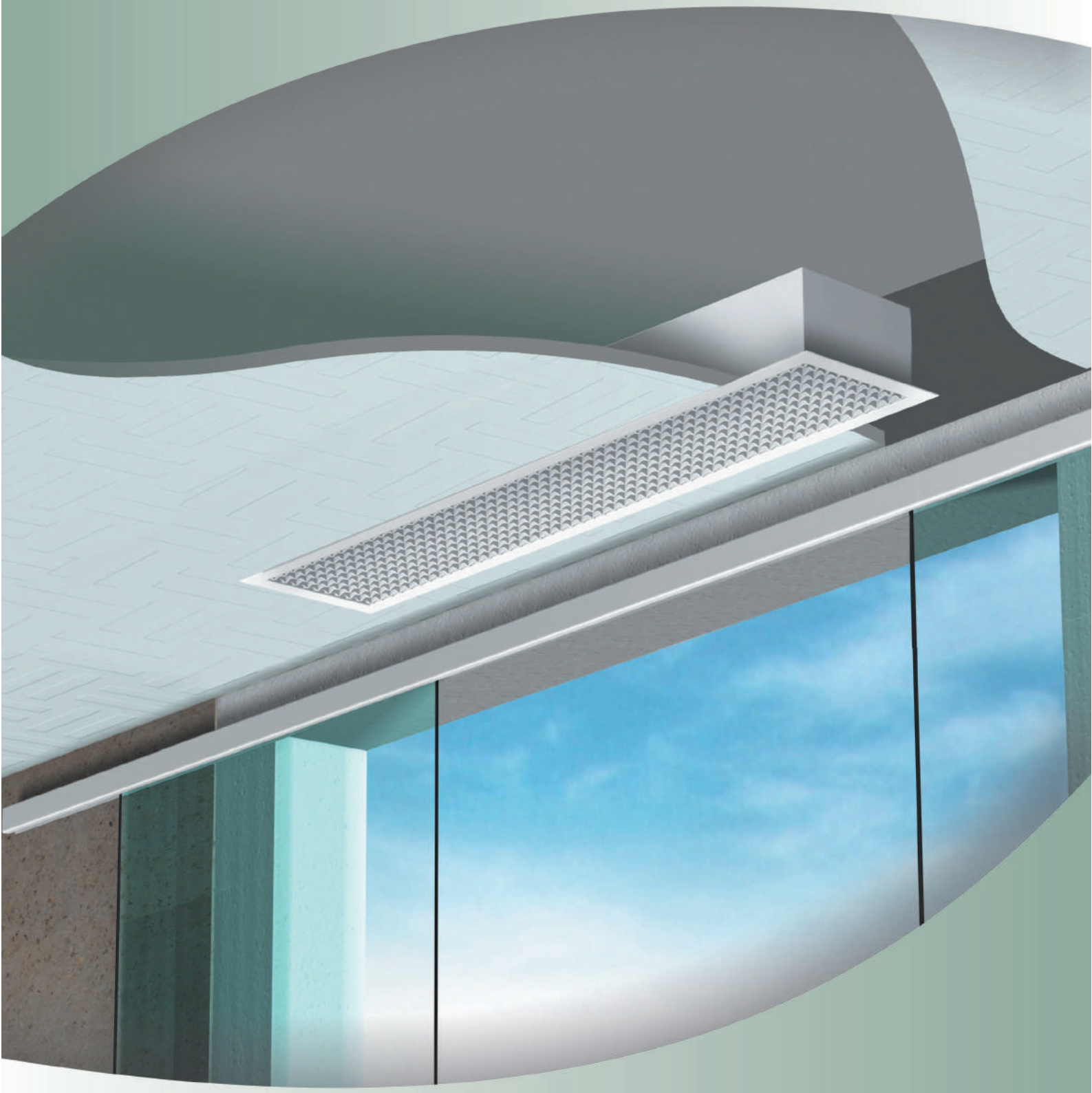

421AA2401 Ind.C

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

À lire attentivement avant toute opération, et à conserver par l'utilisateur

Sommaire

1- Caractéristiques	4
2- Installation	4
3- Raccordement	11
4- Fonctionnement	13
5- Sécurité thermique	15
6- Entretien	16
7- Identification de votre appareil	16

1- Caractéristiques

Puissance (kW)	Tension (V)	h x Long. x larg. (mm)	Poids (kg)	Vitesse	Débit (m^3/h)	ΔT (°C)
4,5 / 9	230 Mono 400 Tri + N 400 Tri sans N	280 x 1235 x 337	30	Petite	900	29
				Grande	1000	26
6 / 12		280 x 1535 x 337	32,4	Petite	1100	17
				Grande	1600	25

Cet appareil s'encastre dans un plafond modulaire suspendu avec une découpe de 1,2m x 0,3m.

ATTENTION ! : l'installation de l'appareil au plafond suspendu ne doit pas modifier son comportement de stabilité au feu dans les établissements réglementés.

2- Installation

A- PRINCIPE

Pour un fonctionnement optimal du rideau d'air, il est nécessaire lors du montage de veiller à ce que la sortie d'air se situe au plus près du mur (voir schéma ci-dessous).

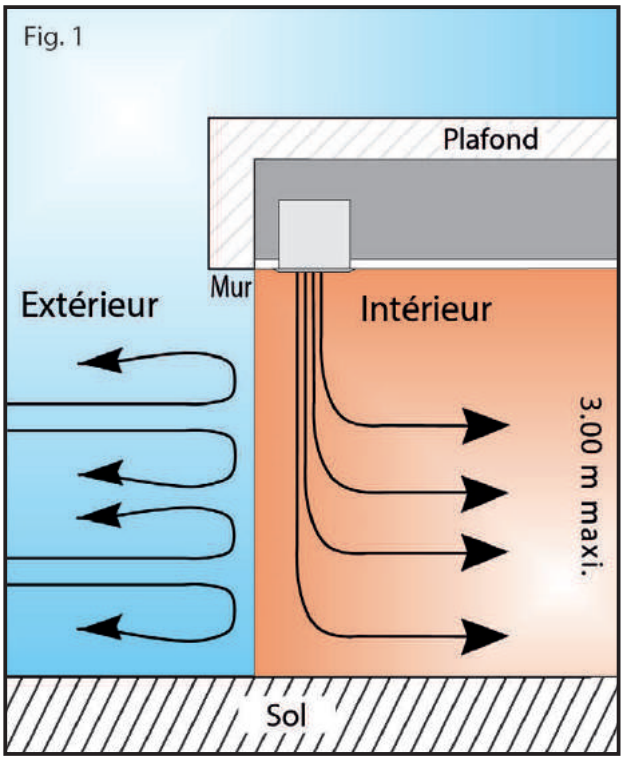

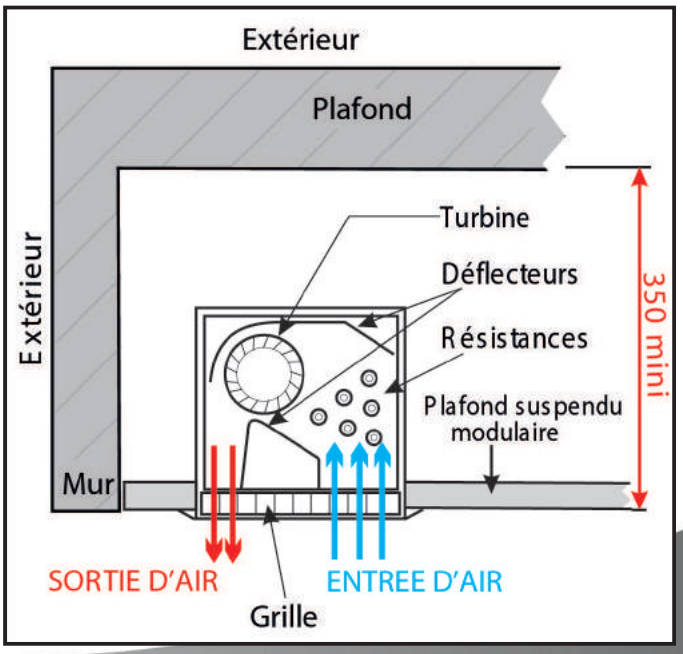

B- DIMENSIONS

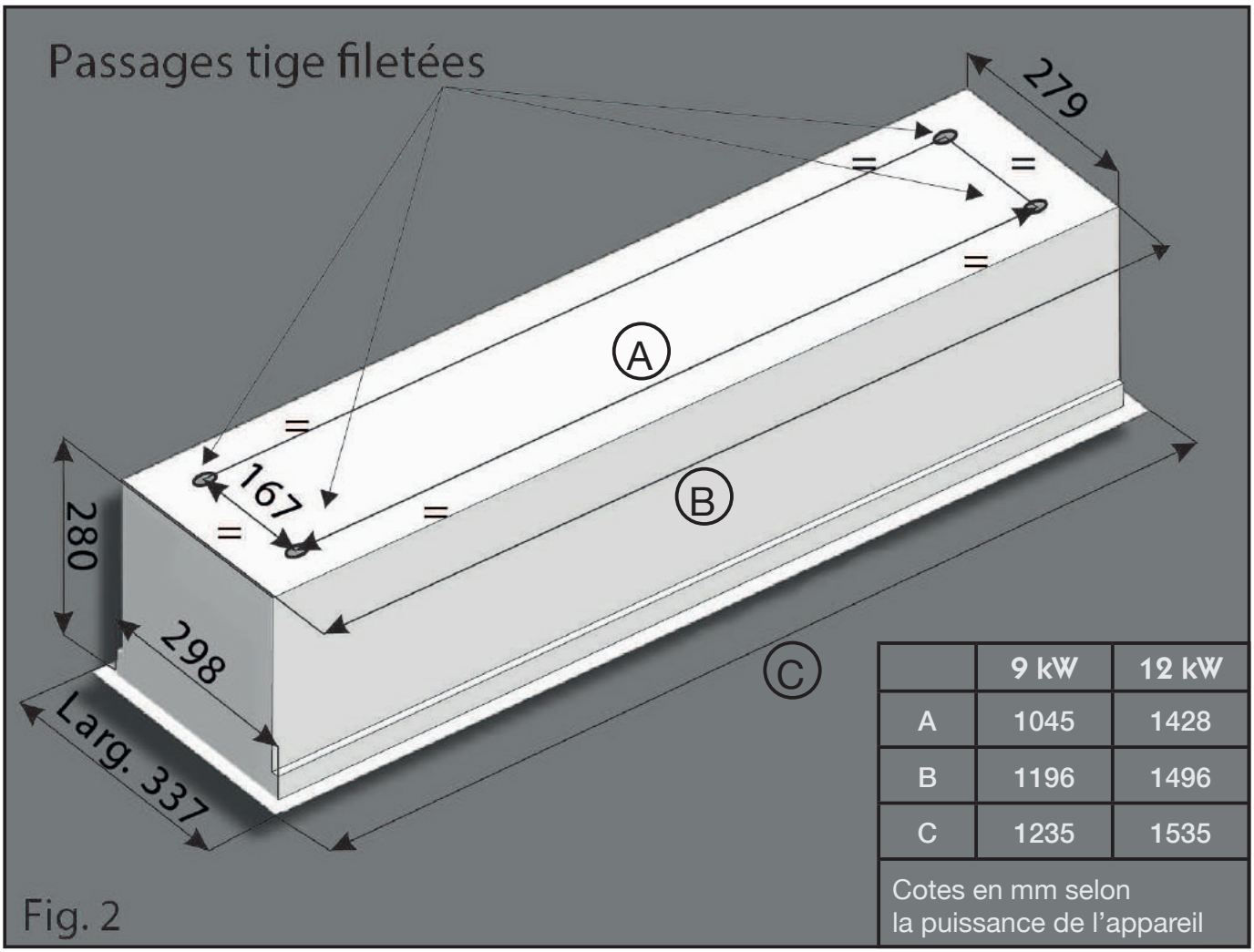

	9 kW	12 kW
A	1045	1428
B	1196	1496
C	1235	1535

Cotes en mm selon la puissance de l'appareil

Fig. 2

C- LIVRAISON

Cet appareil est livré avec des chevilles à ressort ainsi que des amortisseurs élastomères et des contre-écrous (voir figure ci-contre), à monter sur des tiges filetées Ø6 mm (non livrées).

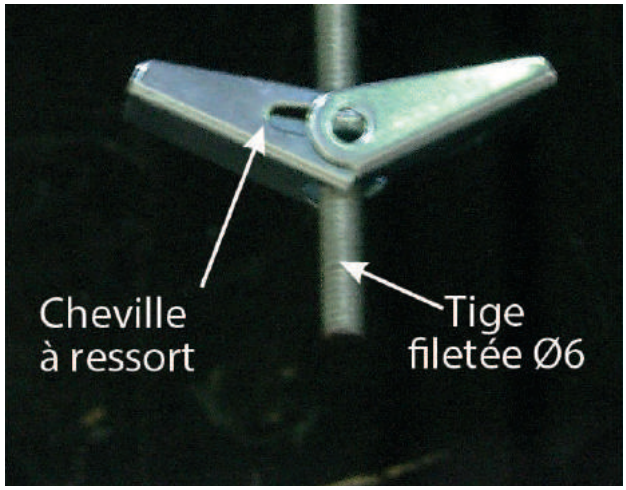

D- MONTAGE

IMPORTANT : il est conseillé de porter des gants de protection pour éviter tout risque de coupure avec la tôle.

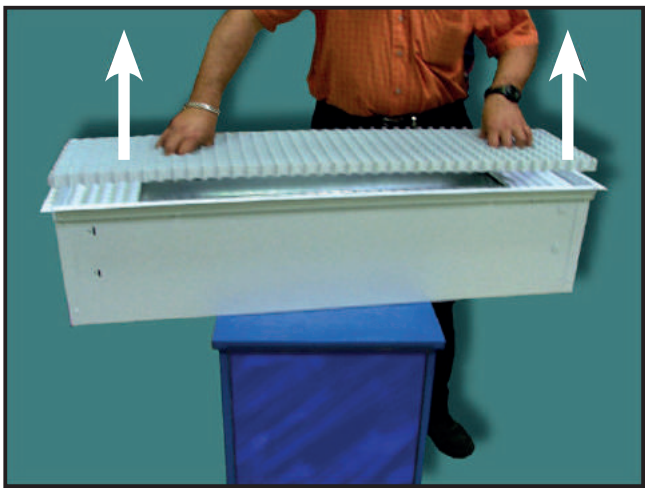

Déclipser la grille
en la tirant fermement.

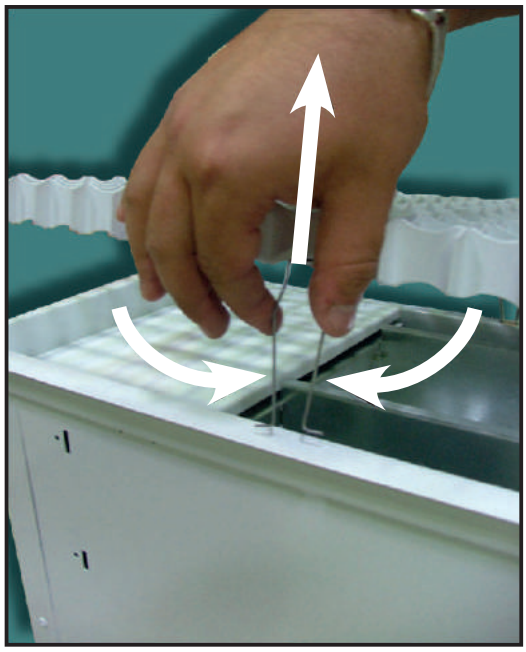

Sortir les crochets de fixation
de leur logement en les pinçant.

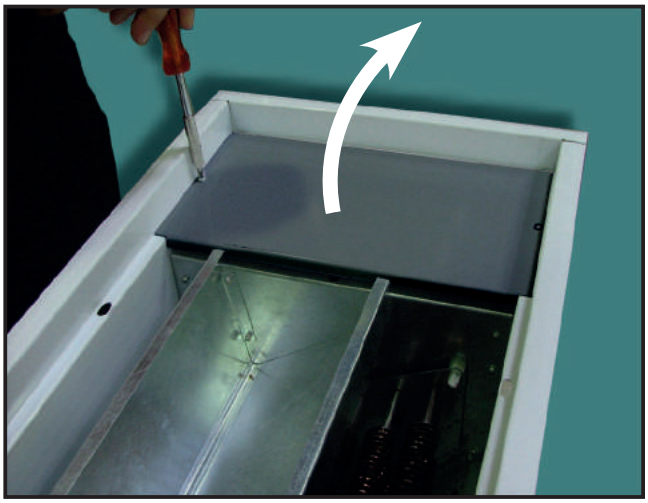

Retirer les 2 obturateurs après
avoir ôté leurs vis de fixation.

9 KW

Retirer les deux vis de fixation du bloc de ventilation.

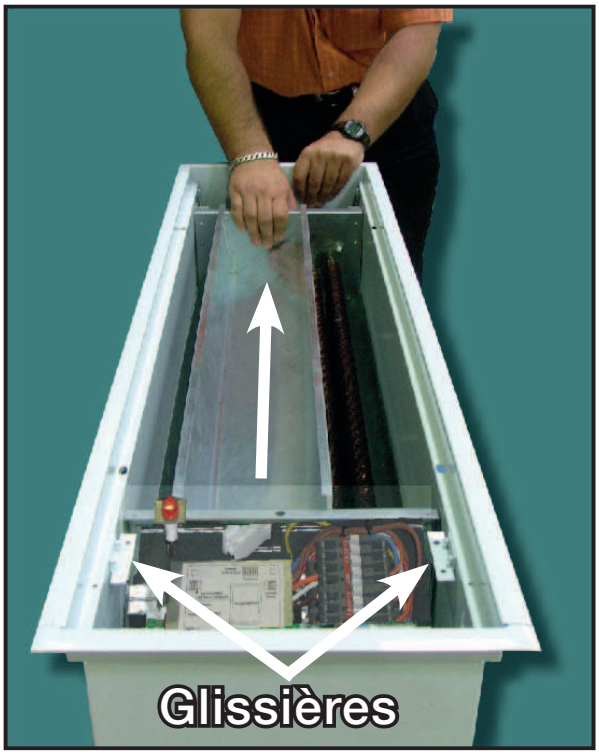

Tirer le bloc de ventilation pour le dégager des glissières.

12 KW

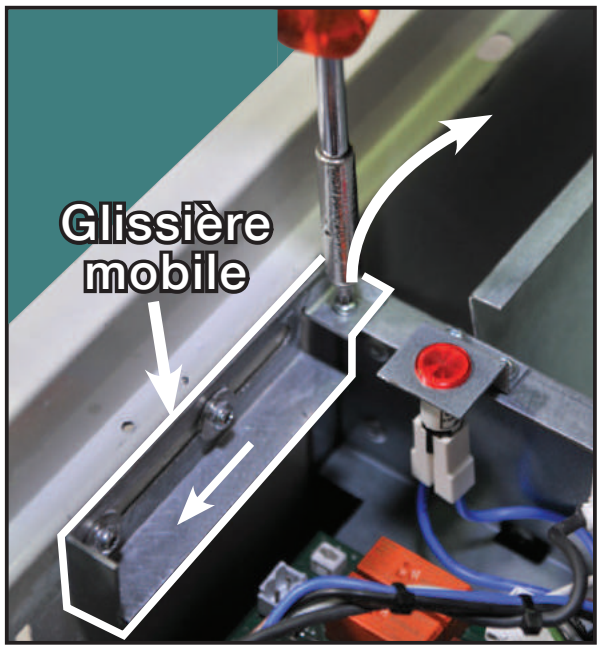

Retirer les deux vis de fixation du bloc de ventilation.

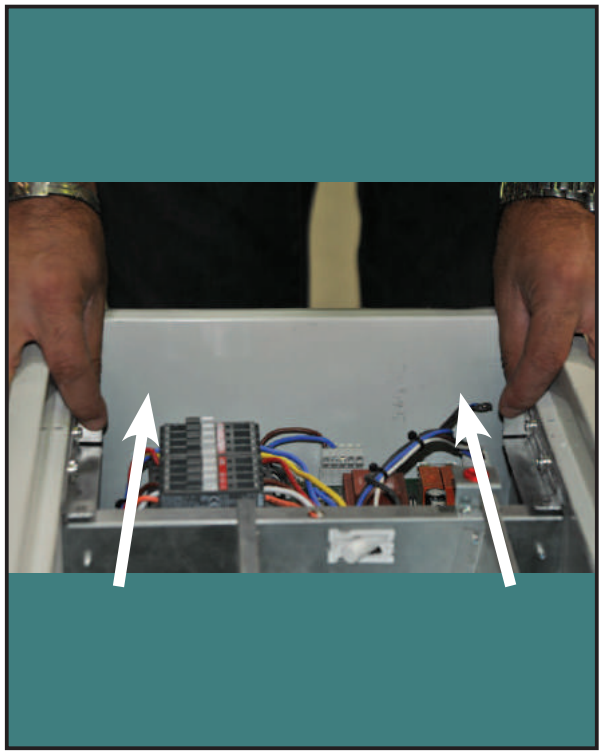

Tirer les glissières pour dégager le bloc de ventilation.

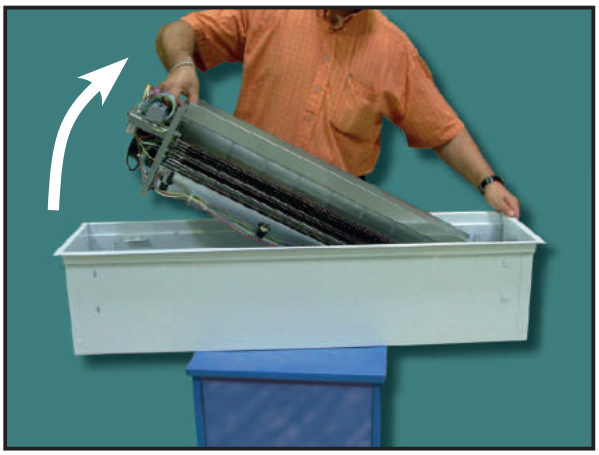

Retirer le bloc de ventilation.

Visser les chevilles à ressort sur les tiges filetées en orientant les pattes vers le haut.

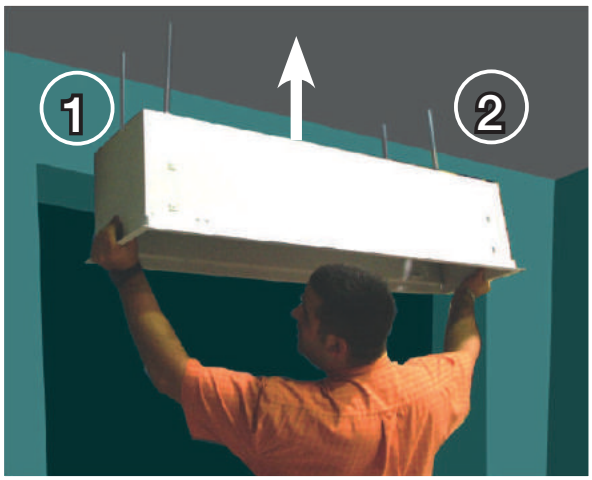

Insérer la caisse sur les chevilles
(conseil : fixer d'abord un premier côté ①avant de fixer le deuxième ②).

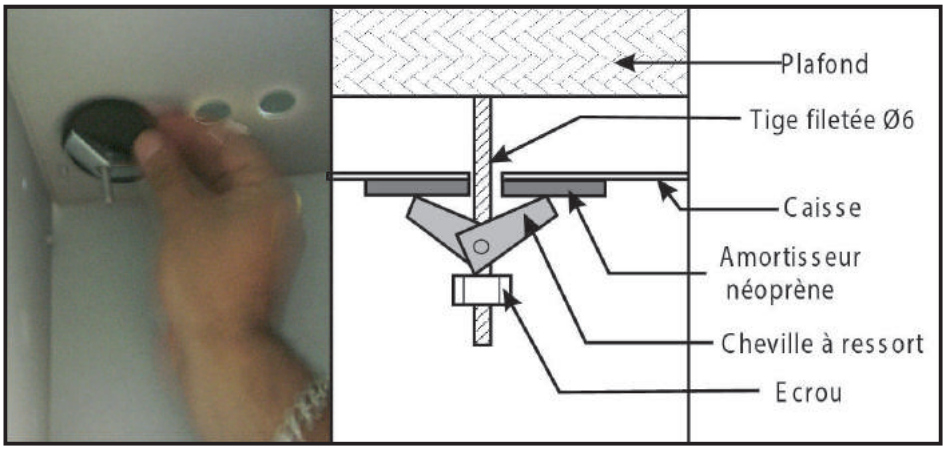

Régler la hauteur de l'appareil au niveau du faux-plafond
et visser le contre-écrou à l'extrémité de chaque cheville.

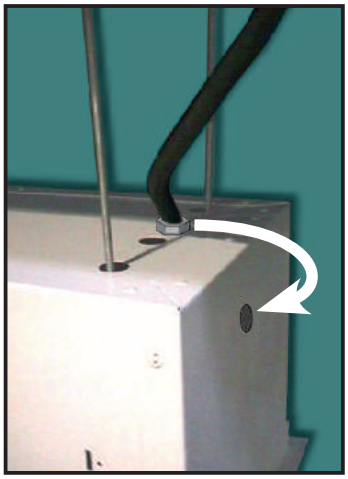

Insérer le câble d'alimentation
à travers le presse-étoupe fixé
sur le dessus de l'appareil.
Il est possible de déplacer
le presse-étoupe sur le côté
de l'appareil en cas de problème
d'accessibilité ou de praticité.

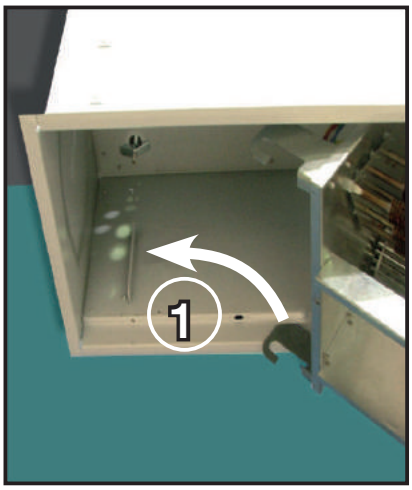

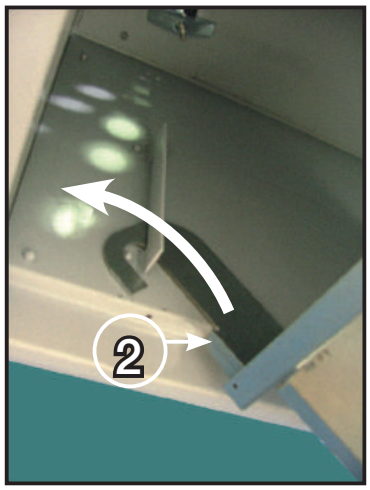

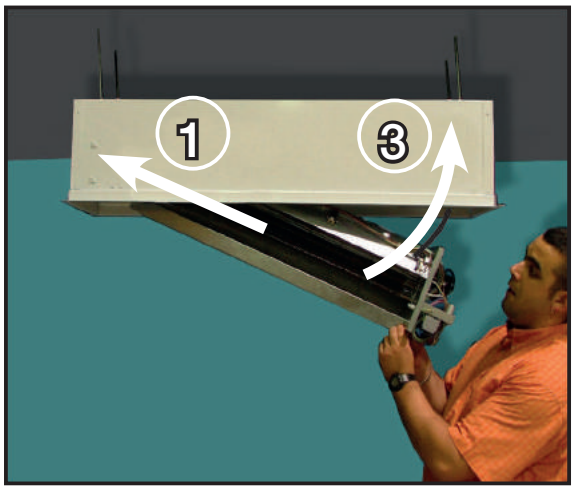

Insérer le bloc de ventilation dans la caisse ①. Pousser vers le fond de la caisse
jusqu'à la butée ②. Puis monter le bloc de ventilation jusqu'à sa position horizontale ③.

9 KW

Maintenir la position horizontale et glisser le bloc jusqu'à ce qu'il repose sur les glissières ④.

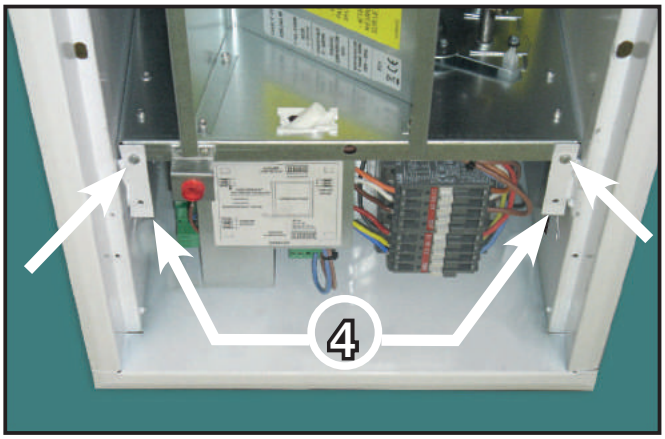

Verrouiller le bloc de ventilation sur les glissières à l'aide de 2 vis.

12 KW

Maintenir le bloc et faire coulisser les glissières jusqu'à ce que le bloc repose dessus.

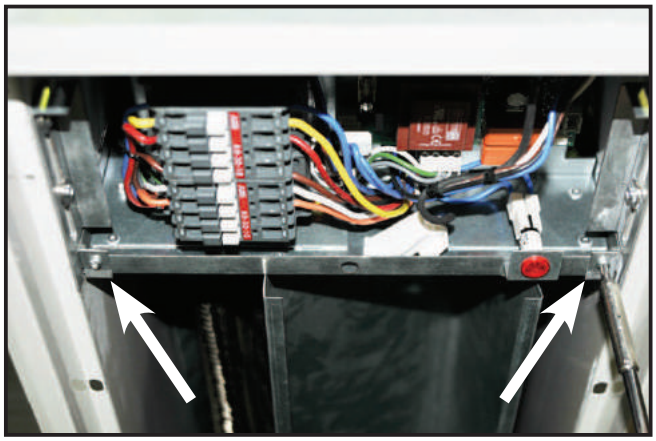

Verrouiller le bloc de ventilation sur les glissières à l'aide de 2 vis.

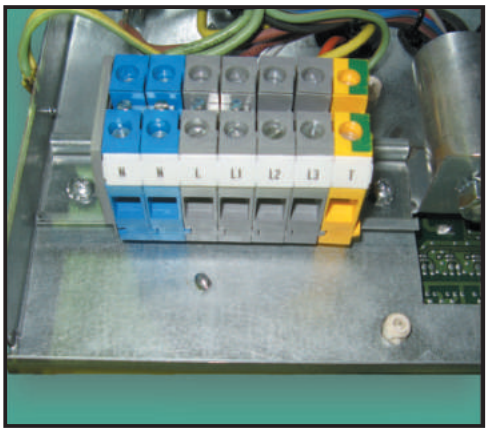

Câbler l'appareil en suivant les schémas de raccordement.

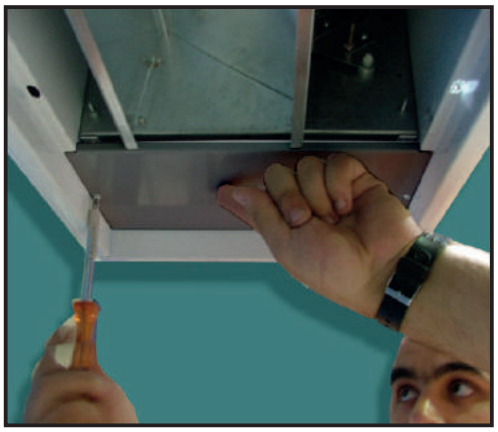

Remonter les 2 obturateurs à l'aide de 4 vis (2 vis par obturateur).

Remonter la grille.

3- Raccordement

L'installation des appareils doit être réalisée en conformité avec la norme du pays dans lequel l'appareil est installé (NFC15-100 pour la France), la section et la protection des conducteurs en rapport avec le tableau d'intensités ci-dessous :

Puissance appareil	Puissance	Courant absorbé par phase	
		230 Mono	400 V TRI
4,5 / 9 Kw	4,5 Kw	19,57 A	6,5 A
	9 Kw	39,13 A	13 A
6 / 12 Kw	6 Kw	26,09 A	8,66 A
	12 Kw	52,17 A	17,32 A

Courant absorbé moteur + contacteur (en régime)
Moins de 1A

Les appareils sont livrés en Tri 400V + Neutre.

Les fils d'alimentation secteur se raccordent sur les blocs de jonction réservés à cet effet en prenant soin de bien serrer les vis.

Pour les changements de tension, se conformer à la figure ci-dessous :

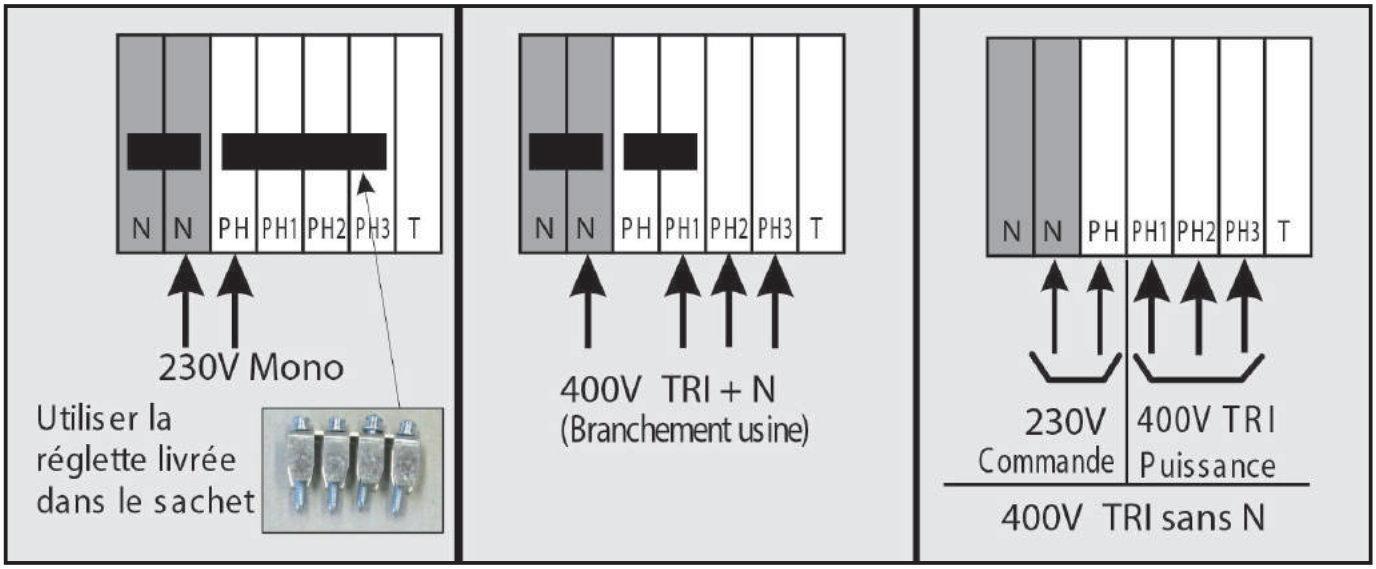

CABLAGE

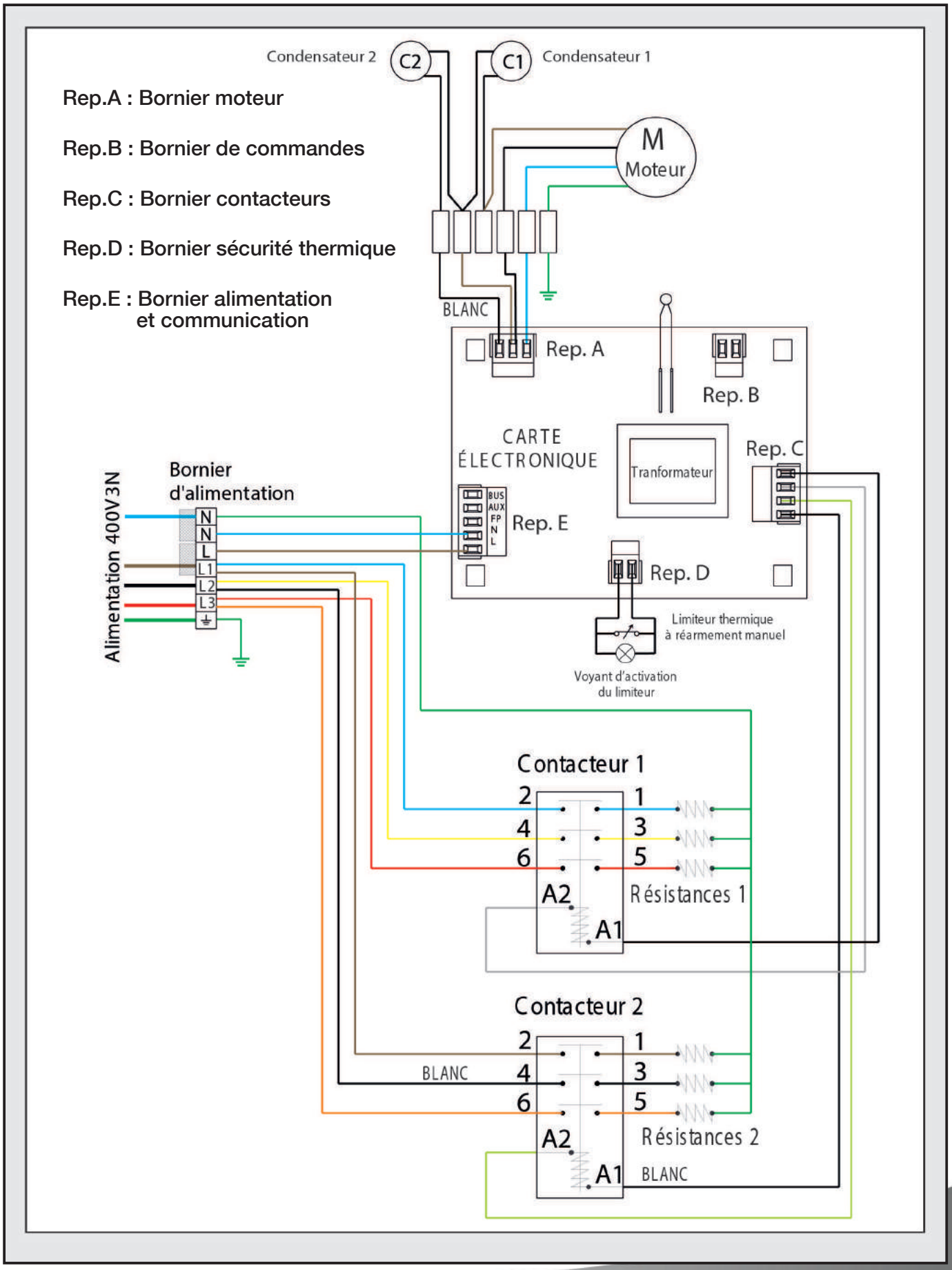
Condensateur 2
C2
C1
Condensateur 1
Rep.A : Bornier moteur
Rep.B : Bornier de commandes
Rep.C : Bornier contacteurs
Rep.D : Bornier sécurité thermique
Rep.E : Bornier alimentation et communication
M
Moteur
BLANC
Rep. A
Rep. B
CARTE ÉLECTRONIQUE
Tranformateur
Rep. C
Rep. E
BUS
AUX
FP
N
L
Rep. D
Limiteur thermique à réarmement manuel
Voyant d'activation du limiteur
Bornier d'alimentation
Alimentation 400V3N
N
N
L
L1
L2
L3
Contacteur 1
2
4
6
1
3
5
A2
A1
Résistances 1
Contacteur 2
BLANC
Résistances 2
BLANC

4- Fonctionnement

ATTENTION ! : avant toute mise en route du système, il est impératif de finir le branchement de toute l'installation, afin que la reconnaissance du mode de commande soit bien réalisée.

RACCORDEMENT AVEC BOITIER DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE :

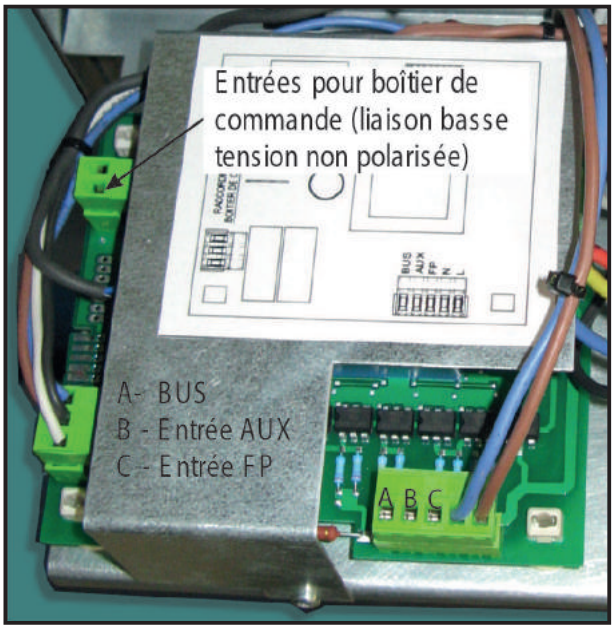

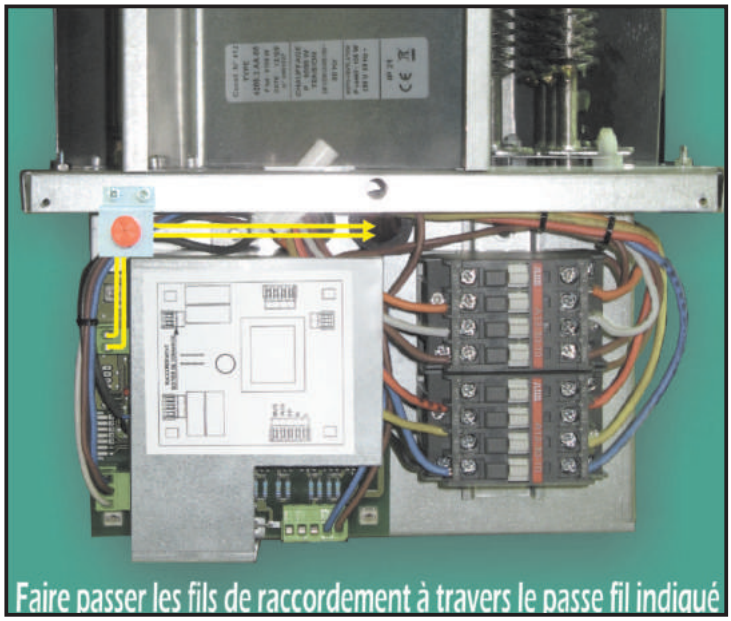

IMPORTANT : pour le raccordement d'appareils en réseau, chaque appareil doit avoir une alimentation séparée et il est nécessaire de respecter l'ordre des phases sur chaque appareil.

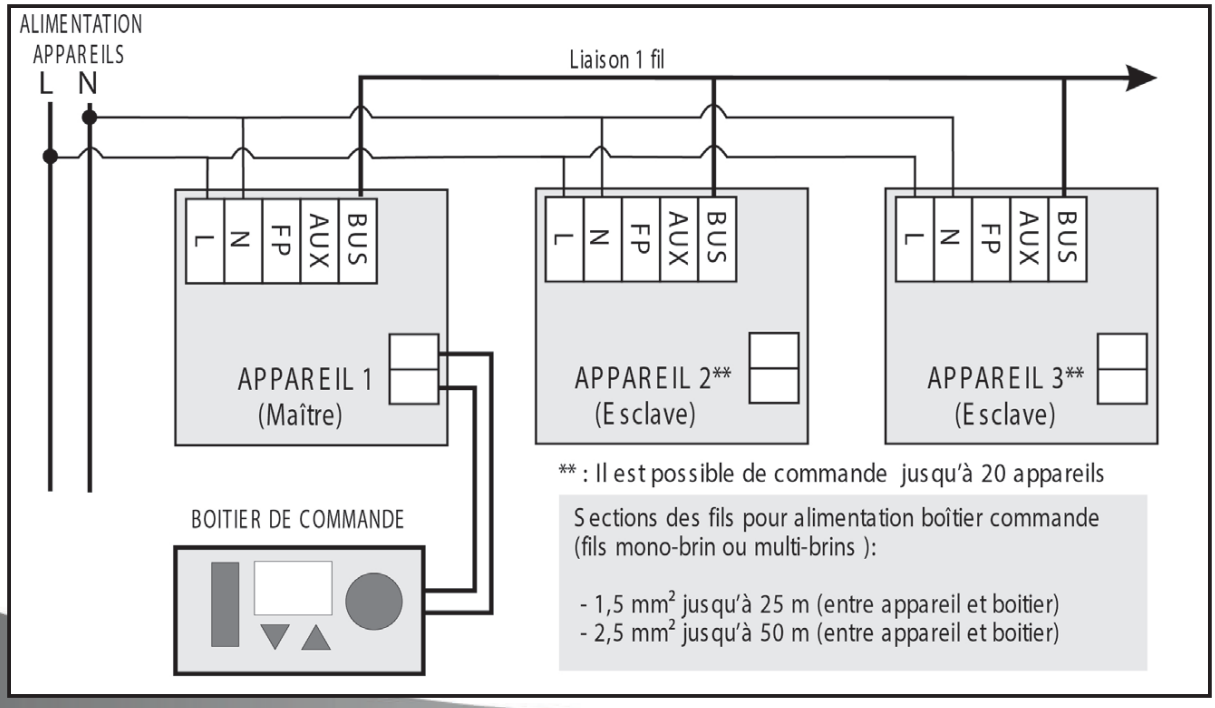

Fonctionnement avec boîtier de commande :

1- Touche Marche/Arrêt chauffage

2/3- Touches "-" et "+"

4- Écran de visualisation

5- Bouton de sélection de l'allure de fonctionnement

Le boîtier de commande est équipé d'un afficheur qui permet de visualiser le niveau la consigne sélectionnée, ainsi que les différents modes de fonctionnement possible.

Il est composé d'une touche de Marche/Arrêt chauffage, de deux touches de réglages "+" et "-" et d'un bouton rotatif pour la sélection des allures de fonctionnement.

Pour plus d'information sur le fonctionnement du boîtier de commande, veuillez consulter la notice d'utilisation s'y référant.

RACCORDEMENT AVEC THERMOSTAT MÉCANIQUE :

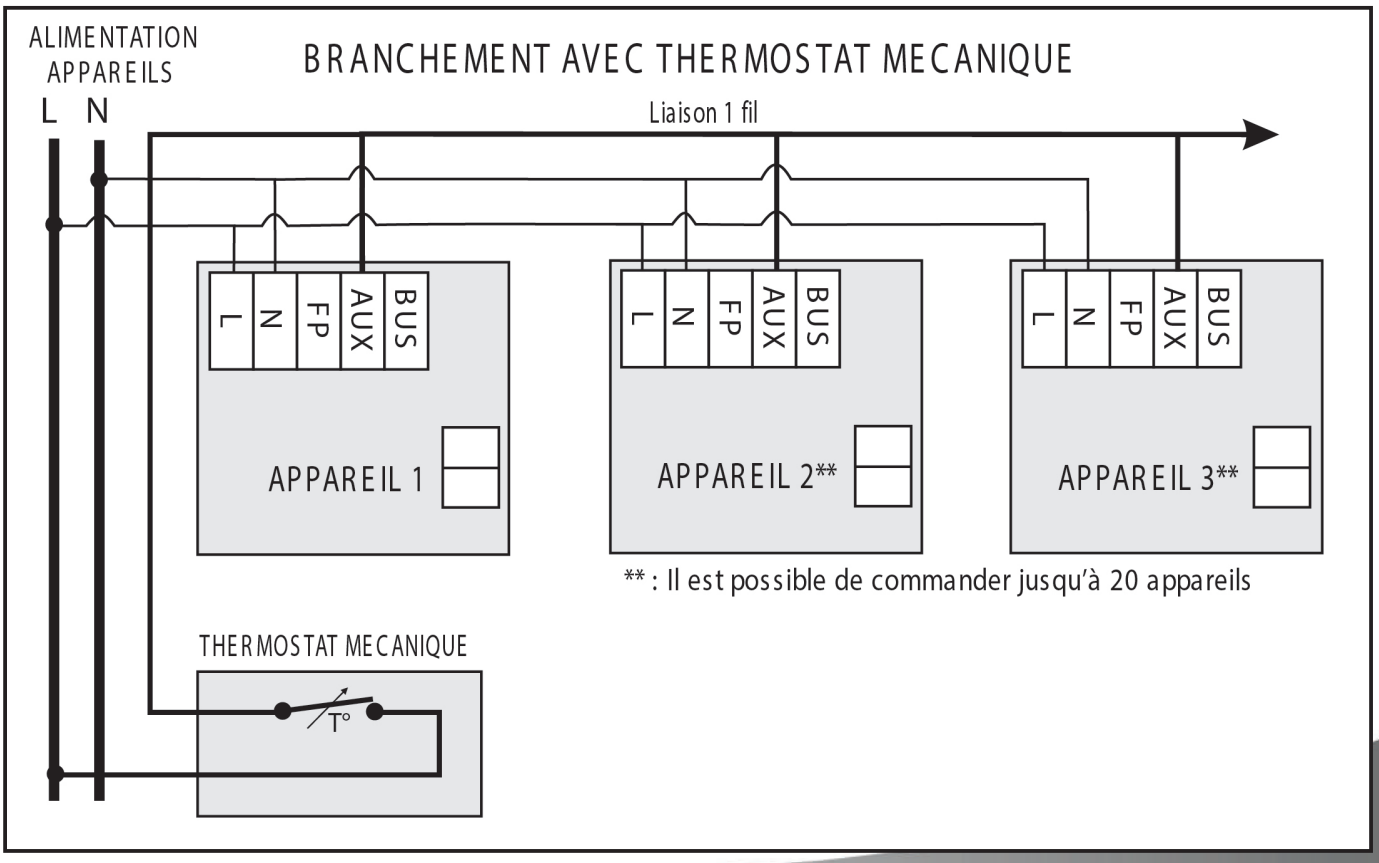

Raccordement sans commandes :

Si vous souhaitez utiliser l'aérotherme sans commande (pas de thermostat, ni de boîtier électronique), ajouter un shunt entre la borne "AUX" du bornier de la carte électronique (voir photo page 10) et la borne " L " (phase) du bornier d'alimentation de l'appareil.

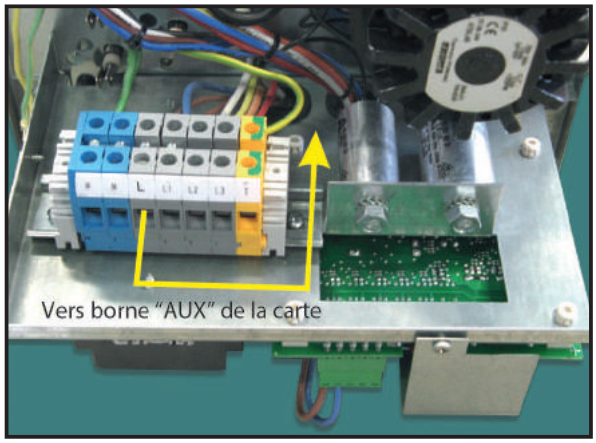

5- Sécurité thermique

Cet appareil est équipé d'une sécurité thermique réarmement manuel. En cas de fonctionnement anormal, la sécurité thermique arrête le fonctionnement de l'appareil et le voyant rouge situé au niveau de la grille s'allume.

Vérifiez que les grilles d'entrée d'air ne sont pas obstruées et nettoyer si besoin. Attendre 5 minutes environ avant de remettre en service en appuyant sur le bouton rouge de la sécurité.

Si le défaut persiste, appeler un réparateur agréé.

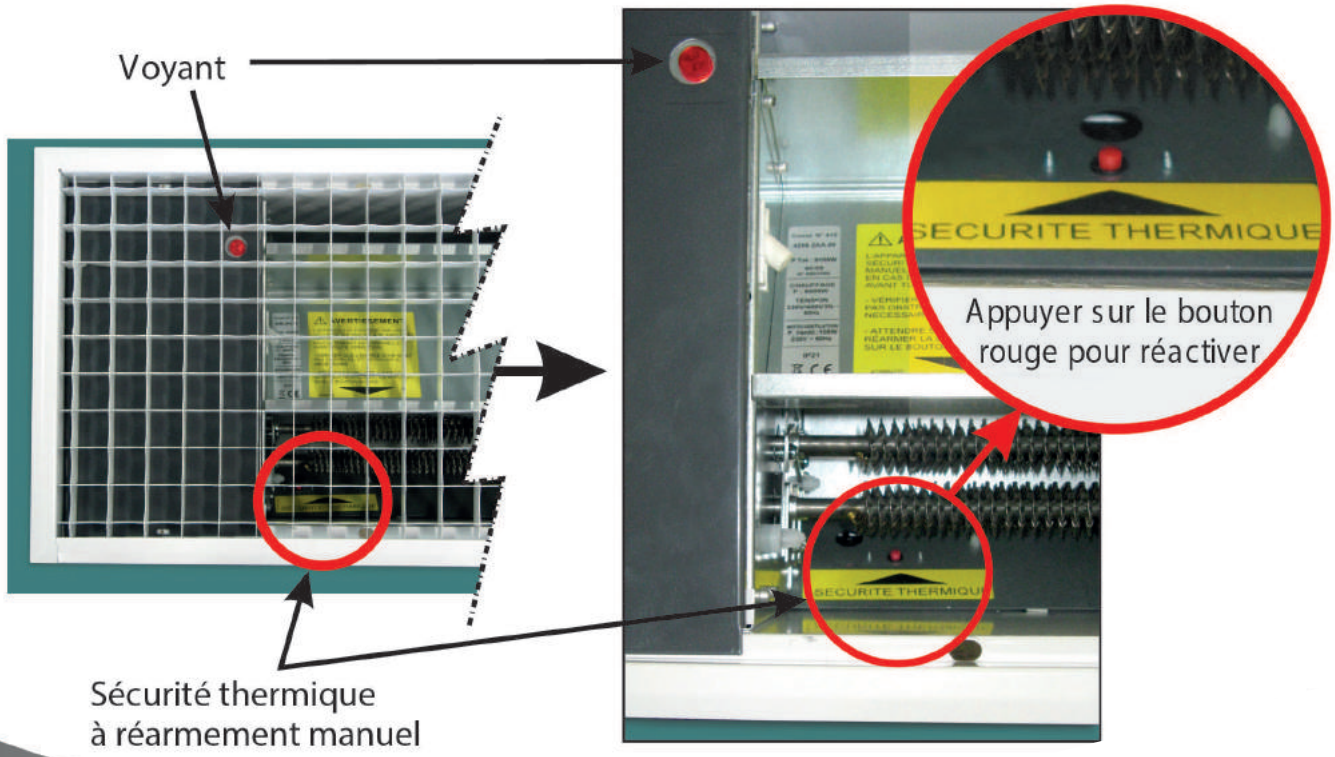

6- Entretien

Cet appareil de conception robuste ne nécessite pas d'entretien particulier, cependant, il faudra nettoyer régulièrement la grille de l'appareil ainsi que les turbines de ventilation.

IMPORTANT : pour toute intervention sur les appareils, couper obligatoirement le courant par l'intermédiaire du dispositif de coupure omnipolaire du tableau de commandes.

7- Identification de votre appareil

IMPORTANT : les caractéristiques de l'appareil sont indiquées sur l'étiquette signalétique, collée sur la poutre centrale de l'appareil.

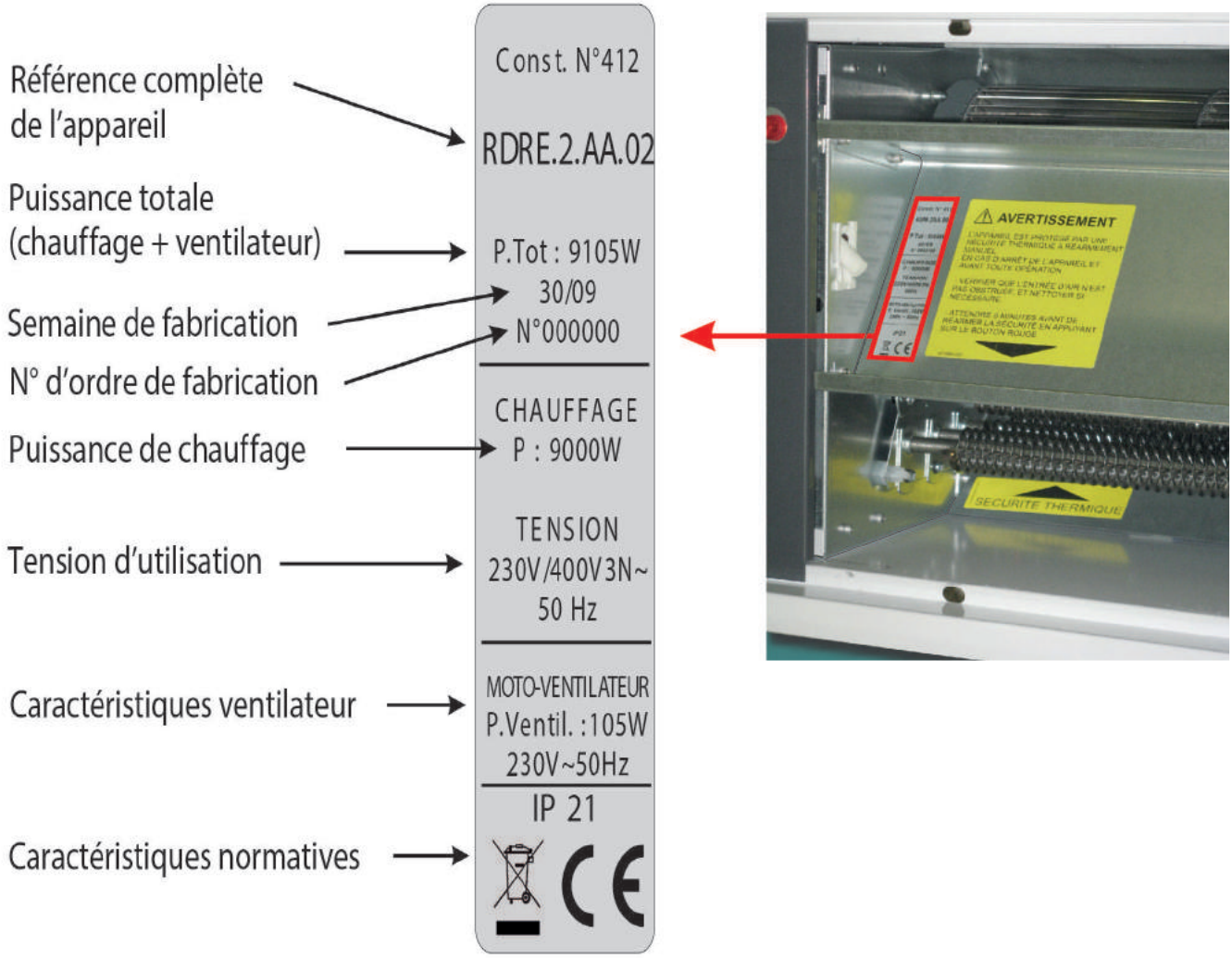

NOTES :

CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 1 AN contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :
En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION :
Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil. Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

BON DE GARANTIE

APPAREIL :

RÉFÉRENCE :

SORTIE D'USINE :

PUISSANCE :

TENSION :

CONTRÔLE :

CACHET DU VENDEUR

Date de vente :

UTILISATEUR

Nom :

Adresse complète :